

EXTRAIT DU REGISTRE DES SG/LD/20250607 **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** Domaine: 7.5.2 **VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

Date de convocation : 31 octobre 2025 Date de l'affichage : 31 octobre 2025

Date d'affichage de la délibération : 7 novembre 2025

Objet: 07 - Subvention exceptionnelle à l'association « BMX Club d'Eragny »

L'an deux mille vingt-cing, le six novembre à vingt heures.

Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents: Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoints au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédérick TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jean-Guillaume CARONE (à partir de 20h15), Sylvie MORELLE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Akim BOUKDOUR a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Madame Nicole THENIN
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Stéphane MARIE-JOSEPH a donné pouvoir à Madame Françoise ROMANETTI
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Madame Sylvie MORELLE

Absents: Monsieur Alain SACCHETTI, Madame Christine CAVRO, Monsieur Jean-Guillaume CARONE (jusqu'à 20h15)

Madame Joëlle MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice: 33
- Présents : 25 (jusqu'à 20h15), 26 (à partir de 20h15) - Votants : 30 (jusqu'à 20h15), 31 (à partir de 20h15)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'avis du Bureau Municipal,

VU l'avis de la Commission Sports et jeunesse,

CONSIDERANT que 3 pilotes de l'association « BMX club d'Eragny » ont été sélectionnés aux championnats du monde de Copenhague,

CONSIDERANT que cette compétition a généré des frais pour le club et les présentants du marier de la Accusé de réception en préfecture 095-219502184-20251106-20250607-DE et les présentants du marier de la Accusé de réception en préfecture 095-219502184-20251106-20250607-DE et les présentants du marier de la Constitution de la Constitu

Ville d'Eragny sur Oise-délibération Conseil Municipal du 6 novembre 2025

CONSIDERANT que ces pilotes ont porté une image positive de la ville d'Eragny et du club à l'étranger,

CONSIDERANT que le club de BMX souhaite soutenir les familles pour les dépenses occasionnées,

CONSIDERANT la volonté de la commune de soutenir l'association du BMX Club d'Eragny dans cette démarche.

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association « BMX Club d'Eragny ».

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise Conseiller régional d'Ile-de-France